
États financiers de la Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

31 mars 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	1-3
État de la situation financière	4
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.....	5
État des flux de trésorerie.....	6
Notes complémentaires	7-15

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 7 juin 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120628

Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal
État de la situation financière
 au 31 mars 2023

Notes	2023				2022	
	Fonds général	Fonds de dotation	Autres fonds	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Actif						
Placements	3	11 410 452	97 486 104	20 535 032	129 431 588	133 937 215
Encaisse		4 680 091	—	104 833	4 784 924	1 438 819
Interfonds – Fonds de dotation		3 873 478*	—	—	—	—
Sommes dues par le Fonds général		—	—	6 083 315*	—	—
Débiteurs		513 373	—	433 519	946 892	482 798
Stocks		—	—	—	—	14 918
Autres actifs		768 425	—	—	768 425	703 450
		21 245 819	97 486 104	27 156 699	135 931 829	136 577 200
Passif						
Créditeurs et charges à payer		6 902 038	—	13 957	6 915 995	3 395 421
Interfonds – Fonds général		—	3 873 478*	—	—	—
Sommes dues aux Autres fonds		6 083 315*	—	—	—	—
		12 985 353	3 873 478	13 957	6 915 995	3 395 421
Engagements	9					
Soldes de fonds						
Affectations d'origine externe	7 et 8	—	9 150 033	27 142 742	36 292 775	37 243 394
Affectations d'origine interne	7	—	84 462 593	—	84 462 593	87 144 586
Non grevés d'affectations		8 260 466	—	—	8 260 466	8 793 799
		8 260 466	93 612 626	27 142 742	129 015 834	133 181 779
		21 245 819	97 486 104	27 156 699	135 931 829	136 577 200

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds
Exercice terminé le 31 mars 2023

	Notes	Fonds général		Fonds de dotation		Autres fonds		Total	
		2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits									
Dons		4 193 122	3 985 465	556 581	556 445	12 868 410	8 311 813	17 618 113	12 853 723
Legs		500 000	500 000	—	—	2 556 766	986 953	3 056 766	1 486 953
Intérêts et dividendes	3	2 672 379	4 184 146	—	—	497 592	835 429	3 169 971	5 019 575
Gain à l'aliénation de placements	3	1 386 575	1 188 252	—	—	590 797	1 586 312	1 977 372	2 774 564
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	3	(3 930 085)	(700 455)	—	—	(1 512 159)	(297 551)	(5 442 244)	(998 006)
Activités de collecte de fonds	6	1 859 140	1 748 226	—	—	190 409	67 945	2 049 549	1 816 171
		6 681 131	10 905 634	556 581	556 445	15 191 815	11 490 901	22 429 527	22 952 980
Collecte de fonds									
Frais directs liés aux activités de collecte de fonds	6	603 109	521 926	—	—	—	—	603 109	521 926
Frais indirects liés aux dons et aux activités de collecte de fonds		1 208 745	978 624	—	—	—	—	1 208 745	978 624
Sous-total opérationnel		4 869 277	9 405 084	556 581	556 445	15 191 815	11 490 901	20 617 673	21 452 430
Charges									
Salaires, charges sociales et autres rétributions		2 814 151	2 465 208	—	—	—	—	2 814 151	2 465 208
Autres charges de fonctionnement		234 670	355 853	—	—	—	—	234 670	355 853
		3 048 821	2 821 061	—	—	—	—	3 048 821	2 821 061
Partage des charges		(106 709)	(98 737)	—	—	106 709	98 737	—	—
		2 942 112	2 722 324	—	—	106 709	98 737	3 048 821	2 821 061
Excédent des produits sur les charges avant les contributions		1 927 165	6 682 760	556 581	556 445	15 085 106	11 392 164	17 568 852	18 631 369
Contributions à l'Institut de Cardiologie de Montréal	5	5 801 799	5 614 426	—	—	15 932 998	16 086 101	21 734 797	21 700 527
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges		(3 874 634)	1 068 334	556 581	556 445	(847 892)	(4 693 937)	(4 165 945)	(3 069 158)
Soldes de fonds au début		8 793 799	9 449 649	95 738 038	91 481 487	28 649 942	35 319 801	133 181 779	136 250 937
Virements	7 et 8	3 341 301	(1 724 184)	(2 681 993)	3 700 106	(659 308)	(1 975 922)	—	—
Soldes de fonds à la fin		8 260 466	8 793 799	93 612 626*	95 738 038*	27 142 742**	28 649 942**	129 015 834	133 181 779

* Voir note 7.

** Voir note 8.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(4 165 945)	(3 069 158)
Ajustements pour :		
Dons en actions	(740 340)	(698 073)
Gain à l'aliénation de placements	(1 977 372)	(2 774 564)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	5 442 244	998 006
	(1 441 413)	(5 543 789)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	(464 094)	88 339
Stocks	14 918	(3 236)
Autres actifs	(64 975)	(196 282)
Créditeurs et charges à payer	3 520 574	(25 285)
	1 565 010	(5 680 253)
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	1 781 095	4 560 403
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	3 346 105	(1 119 850)
Encaisse au début	1 438 819	2 558 669
Encaisse à la fin	4 784 924	1 438 819

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

La Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal (la « Fondation ») constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) est une œuvre de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* créée pour recueillir et administrer des fonds pour soutenir la recherche, les soins, l'enseignement, la prévention, la réadaptation et l'évaluation des nouvelles technologies de l'Institut de Cardiologie de Montréal.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

a) Fonds général

Le Fonds général comprend les dons, les legs et d'autres produits ne comportant aucune restriction, les revenus de placement non affectés, de même que les frais d'administration et de gestion de ce fonds. Les contributions versées à l'Institut de Cardiologie de Montréal, à l'exception de celles versées par les Autres fonds, de même que les autres frais, sont également imputés à ce fonds. Ce fonds présente les ressources non affectées.

b) Fonds de dotation

Le Fonds de dotation est réparti comme suit :

Affectations d'origine externe – Dotation

Comprend les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être conservés à perpétuité.

Affectations d'origine interne – Autre capital

Provient de virements du Fonds général et des Autres fonds. Ce capital, grevé d'affectations d'origine interne, ne peut être utilisé sans le consentement préalable du conseil d'administration.

c) Autres fonds

Les Autres fonds regroupent le Fonds des Bourses du cœur de la Fondation Elina & Giuseppe Borsellino (le « Fonds des Bourses du cœur »), le Fonds de la campagne Battre au Rythme du Monde (BRM), le Fonds des dons dédiés de la campagne BRM ainsi que le Fonds des dons dédiés de la campagne annuelle et de la campagne Prévenir, Agir et Guérir. Ces fonds comprennent les dons qui doivent être affectés à des projets spéciaux (recherche, agrandissement et aménagement de locaux spécifiques comme des laboratoires, achat d'équipement de haute technologie et création de bourses en vue de former des spécialistes), les dons dédiés à des fins spécifiées par le donateur, de même que les revenus de placement des ressources affectées à ces fonds. Les charges imputées à ces fonds, le cas échéant, comprennent les frais directs de développement et une quote-part des charges du Fonds général.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

a) Dons et legs

Les dons et les legs sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les promesses de dons sont mentionnées en note aux états financiers et constatées aux résultats lorsqu'elles sont encaissées.

b) Dons reçus sous forme de biens

Les dons reçus sous forme de biens sont évalués à la juste valeur et sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

c) Revenus de placement

Les revenus de placement tirés des ressources du Fonds général sont constatés au moment où ils sont gagnés. Les revenus de placement tirés des ressources du Fonds de dotation et des Autres fonds sont constatés dans le Fonds général ou dans les Autres fonds selon la nature des affectations stipulées par les donateurs au moment où ils sont gagnés.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût. Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Fondation dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des fonds communs est évaluée à partir de la juste valeur des parts établie par le gestionnaire des fonds. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les produits à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Coût de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Partage des charges

Les charges sont comptabilisées à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds du Fonds général et sont refacturées aux Autres fonds dans une proportion de 3,5 % (3,5 % en 2022) au fonds de la campagne BRM.

Conversion des devises

Les transactions effectuées en devises sont converties en dollars canadiens. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis au taux de change d'origine. Les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date des transactions.

Les gains ou les pertes résultant de la conversion sont inclus dans la variation de la juste valeur non réalisée des placements.

Contributions à l'Institut de Cardiologie de Montréal

Les contributions accordées à l'Institut de Cardiologie de Montréal sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont payées ou deviennent payables. L'excédent des sommes approuvées sur les sommes payées ou devenues payables est présenté à titre d'engagement en note aux états financiers.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2023

3. Placements

	2023		2022	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
	\$	\$	\$	\$
Fonds général				
Encaisse chez le fiduciaire	4 520	4 520	359 162	359 162
Fonds communs de placements à court terme	894	894	—	—
Actions	30 710	29 732	19 124	19 240
Fonds communs d'obligations canadiennes	11 374 328	13 509 506	11 552 454	13 195 089
	11 410 452	13 544 652	11 930 740	13 573 491
Fonds de dotation				
Encaisse chez le fiduciaire	80 616	80 616	226 784	226 784
Bons du Trésor et autres titres à escompte, échéant jusqu'en janvier 2024 (jusqu'en juin 2022 en 2022)	905 248	905 248	1 523 435	1 523 042
Fonds communs d'obligations canadiennes	23 706 718	27 448 543	22 319 250	25 145 348
Actions et fonds communs d'actions canadiennes	41 478 829	36 900 455	40 744 439	33 871 823
Actions et fonds communs d'actions étrangères	31 251 656	24 406 143	32 183 719	25 109 932
	97 423 067	89 741 005	96 997 627	85 876 929
Intérêts et dividendes courus	63 037	63 037	45 311	45 311
	97 486 104	89 804 042	97 042 938	85 922 240
Autres fonds				
Encaisse chez le fiduciaire	36 566	36 566	108 460	108 460
Bons du Trésor et autres titres à escompte, échéant jusqu'en novembre 2023 (jusqu'en juin 2022 en 2022)	245 839	245 841	324 649	324 565
Fonds communs d'obligations canadiennes	11 079 781	12 972 257	12 534 627	14 277 804
Actions canadiennes	5 333 496	3 959 603	6 762 896	4 382 276
Actions et fonds communs d'actions étrangères	3 816 503	2 647 823	5 211 798	3 687 071
	20 512 185	19 862 090	24 942 430	22 780 176
Intérêts et dividendes courus	22 847	22 847	21 107	21 107
	20 535 032	19 884 937	24 963 537	22 801 283
Total des fonds	129 431 588	123 233 631	133 937 215	122 297 014

Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2023

3. Placements (suite)

Les intérêts et dividendes et le gain à l'aliénation de placements du Fonds général comprennent les revenus tirés des ressources détenues à titre de dotation d'un montant de 3 749 370 \$ (4 949 798 \$ en 2022), après déduction des honoraires de gestion de 416 103 \$ (631 194 \$ en 2022). La variation de la juste valeur non réalisée du Fonds général comprend également la tranche de la perte non réalisée tirée des ressources détenues à titre de dotation d'un montant de 3 438 640 \$ (gain de 305 726 \$ en 2022).

4. Promesses de dons à recevoir

Au 31 mars 2023, la Fondation a des promesses de dons totalisant 38 207 000 \$ pour l'ensemble des fonds, qui s'échelonnent jusqu'en 2040 comme suit :

\$

2024	11 784 000
2025	9 678 000
2026	5 426 000
2027	2 839 000
2028 et suivants	8 480 000

5. Contributions à l'Institut de Cardiologie de Montréal

	2023	2022
	\$	\$
Fonds général		
Exploitation des laboratoires et des projets	4 446 421	4 218 669
Équipement (note 11)	990 447	1 065 525
Prévention	99 808	237 682
Enseignement	265 123	82 971
Bourses	—	9 579
	5 801 799	5 614 426
Autres fonds		
Dons dédiés	10 645 886	10 585 297
Équipement (note 11)	4 664 347	4 891 248
Exploitation des laboratoires et des projets	444 856	504 593
Enseignement	2 909	4 963
Bourses	175 000	100 000
	15 932 998	16 086 101
	21 734 797	21 700 527

6. Activités de collecte de fonds

	2023		
	Produits	Charges directes	Montant net
	\$	\$	\$
Total de tous les fonds			
Grand Bal des Vins-Cœurs	1 067 268	403 155	664 113
Tirage des cœurs chanceux	254 659	42 754	211 905
Cœurs battants	140 411	50 764	89 647
Activités sportives	183 682	18 715	164 967
Autres	403 529	87 721	315 808
	2 049 549	603 109	1 446 440

	2022		
	Produits	Charges directes	Montant net
	\$	\$	\$
Total de tous les fonds			
Grand Bal des Vins-Cœurs	961 317	321 582	639 735
Challenge VP	61 416	5 504	55 912
Loto Cardio	133 931	42 394	91 537
Autres	659 507	152 446	507 061
	1 816 171	521 926	1 294 245

7. Solde du Fonds de dotation

	2023		
	Dotation	Autre capital	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	8 593 452	87 144 586	95 738 038
Dotations reçues	556 581	—	556 581
Virement au Fonds général*	—	(3 341 301)	(3 341 301)
Virement des Autres fonds**	—	659 308	659 308
Solde à la fin	9 150 033	84 462 593	93 612 626
Composé de :			
Affectations d'origine externe			9 150 033
Affectations d'origine interne			84 462 593
			93 612 626

Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2023

7. Solde du Fonds de dotation (suite)

			2022
	Dotation	Autre capital	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	8 037 007	83 444 480	91 481 487
Dotations reçues	556 445	—	556 445
Virement du Fonds général*	—	1 724 184	1 724 184
Virement des Autres fonds**	—	1 975 922	1 975 922
Solde à la fin	8 593 452	87 144 586	95 738 038
Composé de :			
Affectations d'origine externe			8 593 452
Affectations d'origine interne			87 144 586
			95 738 038

* Le conseil d'administration a autorisé un virement de 3 341 301 \$ du Fonds de dotation au Fonds général (1 724 184 \$ du Fonds général au Fonds de dotation en 2022).

** Le conseil d'administration a autorisé un virement de 659 308 \$ des Autres fonds au Fonds de dotation (1 975 922 \$ en 2022).

8. Soldes des Autres fonds

	2023			2022
	Fonds les Bourses du cœur	Fonds de la campagne BRM	Fonds des dons dédiés	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Dons	200 000	100 000	12 568 410	12 868 410
Legs	—	—	2 556 766	2 556 766
Intérêts et dividendes	45 466	452 126	—	497 592
Gain (perte) à l'aliénation de placements	(634)	591 431	—	590 797
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(71 604)	(1 440 555)	—	(1 512 159)
Activités de collecte de fonds	—	—	190 409	190 409
Sous-total opérationnel	173 228	(296 998)	15 315 585	15 191 815
Charges excluant les contributions	—	106 709	—	106 709
Contributions à l'Institut de Cardiologie de Montréal	175 000	5 430 537	10 327 461	15 932 998
	175 000	5 537 246	10 327 461	16 039 707
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(1 772)	(5 834 244)	4 988 124	(847 892)
Soldes au début	1 888 977	10 226 278	16 534 687	28 649 942
Virements (au) du Fonds de dotation	25 080	(749 045)	64 657	(659 308)
Soldes à la fin	1 912 285	3 642 989	21 587 468	27 142 742

9. Engagements

La Fondation s'est engagée à verser à l'Institut de Cardiologie de Montréal des montants totalisant 28 038 482 \$ (4 634 755 \$ par le Fonds général et 23 403 727 \$ par les Autres fonds). Ces montants incluent un engagement de 588 276 \$ pour la phase II du projet de construction *Investir dans l'excellence*.

10. Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation des instruments financiers :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Fondation fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de taux d'intérêt, le risque de prix autre et le risque de change. La Fondation est exposée à ces risques, comme le décrivent les paragraphes suivants :

a) Risque de taux d'intérêt

Les placements en bons du Trésor et autres titres à escompte portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements. La Fondation est également liée indirectement à ce risque compte tenu de ses participations dans des fonds communs d'obligations.

b) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée à un risque de prix autre en raison de ses placements en actions et en fonds communs, dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché.

c) Risque de change

La Fondation détient de l'encaisse en dollars américains totalisant 82 118 \$ CA (21 940 \$ CA en 2022). Elle est donc exposée aux fluctuations des devises.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en fonds commun détenant des obligations et débentures. De ce fait, il existe un risque que l'émetteur d'obligations ou de débentures ne s'acquitte pas de ses obligations envers le fonds commun, ce qui aurait ultimement une incidence sur l'actif de la Fondation.

10. Instruments financiers

Politique de placement

La gestion des fonds doit être effectuée de manière à respecter le principe de la permanence et de la continuité. La prudence doit toujours prédominer lors de la prise de décision par le comité de placement, ainsi que lors de la mise en application des stratégies.

L'objet visé est d'optimiser le rendement des fonds en tenant compte du risque que la Fondation est prête à assumer et des contraintes spécifiques prévues par la politique de placement.

Le risque est une incertitude liée à plusieurs facteurs (perte de valeur des placements spécifiques, diminution de la juste valeur causée par la variabilité des marchés financiers, etc.) dont les actions combinées pourraient avoir des répercussions sur la capacité financière de la Fondation à faire face à ses engagements.

L'optimisation du rendement se réalise par une combinaison juste d'actifs financiers, par des niveaux d'appariement minimal sécuritaires et par une marge de manœuvre suffisante pour permettre l'utilisation de véhicules de placement dont le potentiel de rendement est plus élevé selon les périodes.

11. Opérations avec les parties liées

Les opérations effectuées avec l'Institut de Cardiologie de Montréal, qui est une partie liée, de même que les soldes débiteurs ou créditeurs afférents à ces transactions, sont présentés distinctement aux états financiers ou dans les notes complémentaires, à l'exception d'un montant de 654 446 \$ (133 116 \$ en 2022) inclus dans le poste Débiteurs et d'un montant de 5 987 080 \$ (2 470 948 \$ en 2022) inclus dans le poste Créditeurs et charges à payer.

De l'équipement d'un montant de 6 711 955 \$ (5 583 751 \$ en 2022), acquis par la Fondation au cours de l'exercice et demeurant sa propriété, a fait l'objet d'un loyer à prix de faveur auprès de l'Institut de Cardiologie de Montréal pour la durée de vie utile dudit équipement. Cet équipement, déduction faite du loyer à prix de faveur, est présenté à titre de contribution-équipement.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

12. Chiffres de l'exercice précédent

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.